



Conférence de presse du 20 décembre 2010

Présentation de la nouvelle organisation des centres sociaux et culturels

La reprise en gestion publique des quatre centres sociaux et culturels sera effective au 1^{er} janvier 2011. Cette mue nécessite un nouveau fonctionnement coordonné et la détermination d'orientations prioritaires.

Un nouveau fonctionnement coordonné

Avec la gestion publique, de nombreuses procédures doivent être adaptées ou modifiées. La gestion budgétaire et des ressources humaines, comme la programmation des activités, sera plus rigoureuse, plus transparente, mais aussi plus sécurisée. Les centres sociaux et culturels châlonnais représentent 40 personnes et un budget de plus de 1,8 millions d'euros, dont environ 80 % correspondent à des financements publics (Ville de Châlons, Caf de la Marne, Etat). Une telle structure nécessite une organisation appropriée.

Rattachés à la Direction de la Cohésion Sociale, les CSC s'intègrent dans un environnement complémentaire. Cette direction regroupe le dispositif de réussite éducative, qui s'adresse à des enfants de 2 à 16 ans – et à leur famille – qui connaissent des difficultés non exclusivement scolaires, l'équipe de maîtrise d'œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale intercommunal, la gestion urbaine et sociale de proximité et le logement social.

Cette coordination permettra un travail transversal et une prise en compte de l'ensemble du territoire sans toutefois perdre l'attachement à la proximité. Les implantations au plus près des habitants dans les quartiers seront conservées.

La coordination veillera à une synergie forte avec les autres services municipaux. L'action des CSC s'inscrira parmi l'ensemble des actions municipales pour constituer un maillon complémentaire, notamment sur les secteurs de la jeunesse et de l'éducation.

Chaque CSC mettra en place un comité des usagers et une commission sociale de proximité qui regroupera les professionnels de terrain agissant sur chaque territoire.

De nouvelles orientations prioritaires

Au cours du 1^{er} semestre 2011, les futurs contrats de projets des CSC seront élaborés et soumis à l'agrément de la CAF de la Marne. Ces quatre contrats comporteront un tronc commun, garant des orientations politiques attendues autour de six valeurs : civisme,

citoyenneté, éducation, développement personnel, ouverture culturelle et liens intergénérationnels.

Ces valeurs constitueront le socle éducatif partagé que les équipes d'animation seront chargées de traduire en actions concrètes. Pour cela, une logique de compétences sera mise en place, en identifiant, au sein des équipes, les personnes qui élaboreront les projets et les mettront en œuvre.

Par exemple, 2 animateurs seront chargés d'élaborer un projet de séjour collectif de vacances de 12 jours avec 15 adolescents comportant des orientations pédagogiques fortes en totale adéquation avec les valeurs évoquées précédemment.

Autre exemple dans la vie quotidienne des habitants : la gestion et la prévention urbaines de proximité seront développées. Des tours de quartier sont déjà en place sur Rive Gauche. Cela facilitera l'identification des dysfonctionnements et les améliorations à apporter dont les habitants seront les premiers bénéficiaires.

Déjà des résultats concrets

Sans attendre le 1^{er} janvier 2011, les équipes des 4 CSC se sont mises à travailler ensemble.
3 exemples :

- Pour la 1^{ère} fois, lors de la fête de la lumière, un atelier confection de costumes a été mis en place par un groupe de femmes du CSC Rive Gauche pour permettre à des enfants (et leurs parents) du Verbeau de participer au défilé,
- pour la 1^{ère} fois également, tous les accueils du soir après l'école des CSC ont été évalués, ce qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil ou les méthodes en réponse aux attentes des parents et des enseignants,
- pour la 1^{ère} fois, un spectacle de Noël sera proposé par les 4 CSC le mercredi 22 décembre. 600 personnes des 4 quartiers se retrouveront, en deux séances, à la salle Pelloutier pour découvrir un magicien voyageur.

Les CSC municipaux s'inscrivent dans une démarche de "réseautage". La cohésion sociale et le "mieux vivre ensemble" nécessitent un travail en réseau, en partenariat, où chacun apporte ses compétences et ses savoir-faire.

Les centres sociaux et culturels s'adressent à tous les Châlonnais quelle que soit leur situation.

Contact Presse

Direction de la Communication
Ville de Châlons-en-Champagne
Tel : 03 26 69 38 27
Fax : 03 26 69 38 26
Courriel : communication.mairie@chalons-en-champagne.net